
Innovation

L'Odas lance le Lab'AU : le site ressource de l'innovation pour un changement de regard sur le handicap et le vieillissement

juin 2020

Mis à jour le 24
juillet 2020

[Joachim Reynard](#)

Imprimer la page

Index

- [« L'habitat inclusif », une première thématique au cœur de l'actualité](#)
- [Le Lab'Au au cœur de l'actualité](#)
- [« Partager l'innovation pour changer de regard sur le handicap et le vieillissement »](#)
- [Contact](#)

Jeudi 25 juin, l'Odas, avec le soutien de la CNSA, mettait en ligne [le Lab'AU](#), un site internet

entièrement dédié à l'innovation en faveur des personnes avançant en âge et des personnes en situation de handicap. Dès sa première contribution, avec une vingtaine d'initiatives promouvant un « habiter autrement », le Lab'AU vient nourrir le débat sur l'évolution des politiques publiques en faveur d'une société ouverte à tous et d'une meilleure prise en compte des attentes des personnes âgées ou en situation de handicap. Dès le mois de juillet 2020, [le Lab'AU](#) faisait déjà référence ses premières fiches d'expertise étant mentionnées dans le rapport sur l'habitat « accompagné, partagé et inclus dans la cité ».

La récente crise sanitaire a durement touché les personnes âgées ainsi que les personnes en situation de handicap, malgré l'engagement des professionnels à leurs côtés et l'élan de solidarité nationale. La période de confinement, notamment, a mis l'accent sur les situations d'isolement vécues par de nombreuses personnes âgées, par des personnes en situation de handicap et par leurs familles. Ces constats, amorcés depuis plusieurs années, ont déjà conduit les acteurs à co-construire localement des réponses nouvelles, anticipant souvent les évolutions législatives et réglementaires.

« L'habitat inclusif », une première thématique au cœur de l'actualité

C'est le cas de formules alternatives entre le domicile et l'accueil en établissement, associant vie en logement ordinaire, accompagnement dans l'autonomie et développement de la vie sociale, auxquelles est consacré le premier appel à contribution du [Lab'AU](#). En écho à la réflexion prospective engagée par la CNSA sur une société plus inclusive, ouverte à tous et dans un contexte d'évolution législative et réglementaire en faveur de « l'habitat inclusif » (article 20 de la loi ASV ; article 45 de la loi ELAN et décret du 24 juin 2019), cet appel à contribution a permis de repérer plus de 200 initiatives, dont la moitié déjà opérationnelle. Parmi celles-ci, une trentaine, sélectionnée selon des critères d'efficacité, de pérennité, de diversité, a donné lieu à une expertise approfondie de près d'un an, dans le cadre de 26 déplacements sur site et plus de 200 entretiens individuels et collectifs (porteurs, partenaires financiers, institutionnels ou opérationnels, habitants, familles...).

« Quand on est âgée et qu'on perd son compagnon, on se retrouve seule dans une petite maison ou un appartement et on pleure beaucoup. En venant ici, on ne pleure plus. On apprécie la chaleur humaine du groupe ». Une habitante des Santolines.

Pour son lancement, le [Lab'AU](#) valorise ainsi une vingtaine d'initiatives promouvant un « habiter autrement », alors même que la mission sur l'habitat inclusif confiée à Denis Piveteau et Jacques Wolfrom par le Premier Ministre vient de lui remettre ses propositions.

« L'accompagnement auprès des colocataires est un nouveau métier, différent de ce qu'on peut faire au domicile ordinaire. Il faut d'autant plus les stimuler, « faire avec » et non « faire

pour ». C'est un accompagnement individuel sur du collectif », Virginie, professionnelle de l'association Ensemble autrement.

Une diversité révélatrice de la mobilisation des acteurs

Les 20 premières fiches réalisées rendent compte de la diversité des formules expérimentées : colocation pour personnes en situation de handicap psychique ; appartements regroupés pour jeunes adultes trisomiques ; maison de type familiale partagée entre personnes âgées souffrant d'Alzheimer... La réussite de ces projets s'appuie sur des coproductions partenariales, fruits d'une compréhension partagée des enjeux, d'une connaissance approfondie des ressources du territoire, et de la volonté commune de placer l'autonomie et le respect des choix des personnes au cœur du projet. Toutefois, la pérennité de ces habitats ne repose pas seulement sur la mise à disposition d'un cadre bâti adapté et sur des dispositifs d'accompagnement efficaces, mais également sur un projet de vie partagé des habitants et une aspiration collective au « vivre-ensemble ». Face cette diversité des réponses, il semble difficile de faire émerger un modèle unique, même s'il apparaît nécessaire de sécuriser financièrement ces dispositifs, tant en matière d'investissement que de fonctionnement.

« Ici, je me sens en sécurité. J'ai retrouvé le plaisir d'être avec des voisins que je connais, d'avoir des activités avec eux. Je peux aussi rester dans mon appartement mais ce n'est plus une solitude subie ». Jean-Yves, locataire de l'Arche à Cognac.

Le Lab'Au au cœur de l'actualité

Dès le mois de juillet 2020, soit un mois après son lancement, [le Lab'Au](#) faisait déjà référence. Les premières fiches d'expertise, consacrées à des dispositifs alternatifs entre le domicile et l'établissement, étant mentionnées dans le rapport sur l'habitat « accompagné, partagé et inclus dans la cité », que Denis Piveteau et Jacques Wolfrom ont remis le mois dernier au Premier Ministre.

A la demande de ce dernier, le conseiller d'Etat et le Président du Comité exécutif du Groupe Arcade avait pour mission de proposer des pistes stratégiques pour déployer à grande échelle l'habitat dit « inclusif ». L'Odas a ainsi été auditionné à plusieurs reprises, notamment sur l'apport des bénévoles au sein de ces dispositifs. Un temps d'échange a été organisée entre les membres de la mission et ceux de la commission autonomie de l'Odas. Et les expertises réalisées par le Lab'Au sont venues enrichir les connaissances de terrain de la mission. De quoi identifier 12 freins principaux au développement de cet habitat. Sur cette base, plusieurs pistes ont été formulées sur l'assouplissement et l'évolution des cadres techniques et juridiques déjà existants, sur la solvabilisation des personnes et des projets, et sur la mobilisation des acteurs dans les territoires. Reste à voir comment le nouveau gouvernement s'en saisira dans les contextes post COVID et de création d'une cinquième branche de la sécurité sociale en faveur de l'autonomie. [Consulter le rapport](#)

« Partager l'innovation pour changer de regard sur le handicap et le vieillissement »

Le Lab'AU est un site ressource en libre accès, conçu par l'Odas en partenariat avec la CNSA et développé par la Suite and Co. Il s'adresse à tous ceux, décideurs, professionnels, citoyens, qui portent un intérêt aux enjeux de société que constituent l'avancée en âge et l'accompagnement de la perte d'autonomie. Il met à leur disposition:

- **Un corpus d'initiatives inspirantes** expertisées par l'Odas, géolocalisées et présentées sous forme de fiche détaillée.
- **Des portraits d'acteurs** investis auprès des personnes âgées, de celles en situation de handicap et de leurs familles
- **Une actualité de l'innovation** dans le champ de l'autonomie
- **Un extranet** (en cours de développement) pour favoriser le partage de ressources, d'expériences, le développement de projets collectifs...

Les internautes ont également la possibilité de signaler en ligne toute initiative qu'il leur semblerait pertinent de soumettre à l'expertise du [Lab'AU](#), avant une éventuelle diffusion.

Le [Lab'AU](#), une expertise partagée

Dans la logique d'une observation partagée et à finalité opérationnelle, promue par l'Odas, le travail de repérage et d'analyse du [Lab'AU](#) s'appuie sur le réseau des adhérents et sympathisants de l'Odas, sur des partenaires réunis au sein d'un Comité de pilotage et d'un Conseil d'Orientation, instance consultative composée de personnalités qualifiées, d'acteurs publics et associatifs. Tous participent à la fiabilité et à la pertinence des contenus mis en ligne.

Ces contenus bénéficient également de la double expertise de l'Odas : d'une part en matière d'évaluation de l'impact des politiques publiques, notamment celles consacrées au soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ; d'autre part en matière d'innovation, via l'expérience d'Apriles www.apriles.net qui, depuis 2006, a analysé et diffusé 400 initiatives génératrices de transformations durables des rapports sociaux. Certaines de ces actions qui concernent par exemple les liens intergénérationnelles, l'engagement des aînés dans la cité ou la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap sont également diffusées sur le [Lab'AU](#).

L'offre du site doit s'enrichir au fil des mois de nouvelles actions. Un deuxième appel à contribution devrait d'ailleurs être lancé dans les prochaines semaines pour identifier des initiatives innovantes en faveur du soutien aux proches aidants.

Retrouvez le Lab'AU sur <https://odas.labau.org/>

L'Odas et l'autonomie

L'Odas a été créée sous forme associative en 1990, pour analyser l'action des collectivités locales et des institutions territoriales en matière de cohésion sociale. À cette fin, il évalue l'impact des diverses politiques éducatives et sociales, consacrées notamment à la protection de l'enfance, à l'insertion, au soutien à l'autonomie, et plus largement au vivre-ensemble. Près de 4000 élus, cadres et professionnels du secteur public comme du secteur associatif collaborent chaque année aux travaux de l'observatoire (enquêtes, recherches-actions, expertises...) Les résultats de ces travaux, librement accessibles sur www.odas.net ont nourri le regard de l'Odas sur le vieillissement et le handicap : le passage à la retraite doit être valorisé comme un temps libéré au service du collectif et non pas associée à la perte d'autonomie ; l'âge ou le handicap ne peuvent pas être appréhendés seulement comme une charge pour la société, mais également comme une ressource ; les politiques en faveur de l'autonomie ne peuvent reposer uniquement sur une logique de réparation mais doivent également s'engager dans une dynamique de prévention systémique ; la capacité à agir et l'utilité sociale des personnes, quel que soient leur âge, leur handicap et leur état de santé, doivent être encouragées, comme rempart collectif contre l'isolement et la perte d'autonomie.

À propos de la CNSA

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public dont les missions sont les suivantes :

- Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs de la perte d'autonomie, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux, soutien à la modernisation et à la professionnalisation des services d'aide à domicile.
- Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
- Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre.
- Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
- Enfin, la CNSA a un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2020, la CNSA gère un budget de plus de 27 milliards d'euros

www.cnsa.fr – www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr – www.monparcourshandicap.gouv.fr

Contact

Joachim Reynard - Responsable communication / Rédacteur en chef d'Apriles

Joachim.reynard@odas.net / 07 87 30 52 79

Estelle Camus - Responsable du Lab'AU

estelle.camus@odas.net / 06 82 37 66 19